

Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

LE PRESIDENT,

- Vu** le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-4 et suivants ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du président de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017 portant délégation au Président,

DECIDE

Article 1

Les tarifs 2020 des examens de certification COFREND niveau 1 et niveau 2 et CENE niveau 2 organisés par le Centre CND de Chesny sont fixés conformément à l'annexe jointe.

Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 3

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux du Centre CND de Chesny et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 8 novembre 2019



Pierre MUTZENHARDT

Affiché à la Présidence le
Transmis au Recteur, Chancelier des Universités le

15 NOV. 2019

2020 - TARIFS EXAMENS NIVEAUX 1, 2 ET CENE NIVEAU 2

(Tarifs hors taxe : TVA 20 % en sus)

Méthodes	<ul style="list-style-type: none"> • Examen de QUALIFICATION ⁽¹⁾ • Examen de QUALIFICATION partiel : Écrit + Pratique ⁽²⁾ 	<ul style="list-style-type: none"> • RECERTIFICATION ⁽¹⁾ • Examen de QUALIFICATION Partiel Pratique ⁽²⁾ • RECERTIFICATION (2^{ème} ou 3^{ème} passage) ⁽²⁾ • Examen Pratique N2 pour accès N3 ⁽²⁾ 	<ul style="list-style-type: none"> • RENOUELEMENT ⁽¹⁾ • Examen de QUALIFICATION partiel Ecrit ⁽²⁾
RT	Adhérent : 754 € Non adhérent : 980 €	Adhérent : 685 € Non adhérent : 914 €	Adhérent : 282 € Non adhérent : 372 €
UT			
UT PA*			
ET			
MT			
PT			
VT			
VT GNV			
TOFD			
AT	Adhérent : 1 225 €	Adhérent : 1 146 €	Adhérent : 282 € Non adhérent : 372 €
LT	Non adhérent : 1 585 €	Non adhérent : 1 500 €	
VT SA	Adhérent : 1 432 € Non adhérent : 1 841 €	Adhérent : 1 336 € Non adhérent : 1 737 €	
RT TRA	Adhérent : 797 € Non adhérent : 1 041 €	Adhérent : 685 € Non adhérent : 914 €	
UT TRA			
ET GV			
LT GV	Adhérent : 1 252 € Non adhérent : 1 622 €	Adhérent : 1 181 € Non adhérent : 1 512 €	

⁽¹⁾ À ces tarifs s'ajoute la redevance COFREND de **132 € ht** pour les adhérents COFREND ou **306 € ht** pour les non adhérents.

ET la taxe pour les Travaux du Comité Sectoriel de **32 € ht**.

⁽²⁾ À ces tarifs s'ajoute la taxe pour les Travaux du Comité Sectoriel de **32 € ht**.

* Tarif applicable après la mise en place de l'examen prévu au 2^{ème} semestre 2020.

FRAIS DE DÉSISTEMENT

Toute annulation d'inscription intervenant dans les 8 jours précédant l'examen entraîne des frais de dossiers :
 avec justificatif recevable (maladie, ...) : 250 € ht – **300 € ttc**
 sans justificatif : **le coût de l'examen sera facturé intégralement.**